



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102874</b>	<b>De M. Philippe Le Ray</b> ( Les Républicains - Morbihan )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >ordre public	<b>Tête d'analyse</b> >police et gendarmerie	<b>Analyse</b> > forces mobiles. Cour des comptes. rapport. recommandations.
Question publiée au JO le : <b>21/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'emploi des forces mobiles de la police et de la gendarmerie nationales. Dans son rapport public annuel 2017, la Cour des comptes préconise de poursuivre le désengagement des forces mobiles de missions permanentes éloignées de leurs compétences spécifiques. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.